

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 21 Janvier 2020

PRÉSENTS : Mmes Mrs. TERRENNE JP.- ANTERRIEU T.- DROUET F. - FERDINAND R.- GAILLARD E.- GAUTHIER J.- JACOB P.- LABROSSE JF.- LACAN S.- LARROSE P.- SOPETTI JM.- VRECH S.

ABSENTS EXCUSÉS : Mesdames FURLIN C.- GRASSI J., Monsieur GALEY J.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry ANTERRIEU

- **PRÉPARATION DU BUDGET COMMUNAL 2020 et ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES.**

Monsieur le Maire présente le résultat de l'exercice 2019 :

Excédent de Fonctionnement : **235 253.87 €**

Excédent d'Investissement : **63 374.18 €**

Monsieur le Maire rappelle que la capacité de désendettement 2019 est de 4 ans (3,5 ans en 2018), et le taux d'endettement est de 7.10% (8.10% en 2018).

La capacité de désendettement prévisionnelle de 2020 est estimée à 7,90 ans.

Monsieur le Maire rappelle que ce taux reste correct et qu'il est le reflet d'une bonne situation financière.

Concernant l'encours de la dette, Monsieur le Maire informe que le montant des annuités des emprunts (capital et intérêts) à rembourser pour l'année 2020 s'élève à 122 375 €.

Prochainement, le solde d'un emprunt en cours lié à l'achat de matériel, permettra de réduire le montant des annuités à rembourser à compter de 2021, et par conséquent de réduire la capacité de désendettement et le taux d'endettement.

Concernant la section Investissement, Monsieur le Maire présente un état succinct des différentes recettes envisagées en 2020, telles que le FCTVA estimé à 105 000 €, le report des subventions 2019 qu'il reste à recevoir pour un montant de 170 395 €, et les subventions notifiées pour 2020 qui s'élèvent à 392 824 €.

Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives, verse une Dotation de Solidarité Intercommunale d'un montant de 593 190 € qui se décompose ainsi :

- 503 653 € au titre du reversement de la fiscalité
- 18 584 € au titre de la compensation DGF liée à la suppression des contingents « aides sociales »
- 61 488 € au titre du fonctionnement des écoles
- 9 465 € au titre des subventions en annuités pour les emprunts liés du Pôle Médical

Parmi les dépenses d'investissement, Monsieur le Maire précise les axes importants pour l'année 2020, dont :

- Les travaux d'aménagement de la maison de Mme Jeannette SAZY dans le but de pouvoir la proposer prochainement à la location.
- La mise en place d'une numérotation pour les habitations en campagne afin de faciliter les services de distribution du courrier et l'intervention des services de secours et de sécurité.

- Le renouvellement de l'Eclairage Public au Lotissement Larigodière.
- La Construction d'une Salle Multi-Activités en prolongement de la Maison DUTOUR sur le Site la Chapelle. Monsieur le Maire précise que cette opération sera financée par l'état, la région, le département et l'intercommunalité à hauteur de 80%
- Les travaux de rénovation de la Salle Polyvalente seront priorités. En 2020, l'accent sera mis sur la réfection des sanitaires et l'étanchéité de la toiture.
- La création d'un lotissement de 14 lots minimum viabilisés sur le Site de la Chapelle, dont la vente pourrait intervenir d'ici la fin de l'année 2020.
- La réalisation d'un foirail sur le Site de la Chapelle qui permettra le partage d'un espace public convivial entre le futur lotissement, la future salle multi-activités et le site scolaire.

A ce sujet, Monsieur le Maire rappelle avoir confié la mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'étude CASALS-XMGE qui travaille actuellement sur l'avant-projet, avec le soutien technique et administratif de la Communauté de Communes des deux Rives.

QUESTIONS DIVERSES :

- RÉALISATION D'UNE AIRE D'ACCEUIL DE CAMPING-CARS POUR LE LAC DES SOURCES

Monsieur le Maire indique que la Commune d'Auvillar a été classée Grand Site Touristique d'Occitanie, et que dans ce contexte, la commune de Donzac pourrait obtenir des financements de la Région Occitanie pour la réalisation de projets touristiques.

La réalisation d'une aire d'accueil de camping-cars pourrait être envisagée dans le prolongement de l'aire déjà existante au Lac des Sources, et pourrait bénéficier de ces financements.

Au-delà de l'aspect touristique, cet équipement pourrait s'avérer utile pour accueillir des travailleurs ponctuels pour les travaux de grand carénage du CNPE de Golfech, qui doivent commencer au printemps 2020 pour une durée de 4 ans.

Monsieur le Maire propose qu'une réflexion soit menée concernant ce projet.

- COMMISSIONS SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Monsieur le Maire rappelle que pour préparer au mieux le cahier des charges de la Salle Multi-Activités, il a été constitué 3 groupes de travail, dont la mission a été de se réunir avec le maître d'œuvre et les bureaux d'études techniques afin de définir des principes d'aménagements (dimensions des pièces, agencement, praticité...), opter pour des aspects techniques (chauffage, éclairage, sonorisation, ...) et choisir des matériels et matériaux (carrelages, peinture, équipements cuisines...).

Selon le calendrier prévisionnel, la consultation des entreprises devrait intervenir en Février, la signature du marché en Mars, et démarrage des travaux en Avril.

- DÉPART DE MARIE MEAUX

Monsieur le Maire informe que Madame MEAUX Marie, affectée à la Médiathèque Communale cessera son activité à compter du 1^{er} avril 2020.

Monsieur le Maire propose qu'une réflexion soit menée concernant son remplacement afin de garantir une continuité du service.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45

*Le Maire,
Jean-Paul TERRENNE*